BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 819

27 – EURE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERNAY

Ventes et cessions

412 895 427 RCS Bernay.
BLARD.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1308838.26 EUR.
Adresse : 42, Quai De la Ruelle, 27500 Pont-Audemer.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : F I D A L Société d'Avocats TOURS (37) 130 rue du Rempart BLARD Société par Actions Simplifiée au capital de 1 308 838,26 € Siège social : 42 quai de la Ruelle 27500 PONT-AUDEMER RCS BERNAY n ° 412 895 427 ECOBA Société par Actions Simplifiée au capital de 2 500 000 € Siège social : 4 Chemin du Lyonnais, ZAC Porte du Dauphiné 69720 SAINT-BONNET-DE-MURE RCS LYON n°834 315 988 AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mai 2025, les sociétés BLARD et ECOBA ont établi un projet de fusion par absorption de la société ECOBA par la société BLARD, à qui la société ECOBA apporterait la totalité de son actif évalué à 4 966 253,83 euros avec prise en charge de son passif, évalué à 3 828 611,18 euros, soit un apport net de 1 137 642,65 €. Les sociétés BLARD et ECOBA étant toutes deux détenues à 100% par la SAS H2D, il n'y a pas lieu à augmentation de capital conformément aux dispositions de l'article L 236-3 du Code de commerce. Compte tenu de la situation décrite, il n'a pas été établi de rapport d'échange. La société ECOBA sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Les projets de fusion ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BERNAY pour la société BLARD le 21 mai 2025 et au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON pour la société ECOBA le 21 mai 2025..